



## UNSA FASMI

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email : [secretariat@nsapolicy.com](mailto:secretariat@nsapolicy.com) - Site : <http://police.unsa.org>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 43 40 25 81

# DECLARATION PREALABLE DU CHSCT CRS DU 02 OCTOBRE 2018

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,

Cher(e)s collègues,

Ce CHSCT CRS est le dernier de cette mandature, il est donc logique de faire une analyse rétrospective mais également du travail à réaliser.

L'UNSA FASMI s'est évertué à réclamer la chambre individuelle à l'ensemble des fonctionnaires dans les cantonnements et nous l'espérons dans l'avenir dans les hôtels. La vie en collectivité atteint ses limites, le personnel CRS a besoin d'intimité, de repos surtout au regard de l'emploi intensif. La DCCRS a pris acte de notre demande et a enclenché une modernisation des cantonnements afin de permettre, à tous, d'avoir sa chambre. Cependant, certaines structures méritent une attention particulière, le cantonnement de la CRS 59 en est l'exemple type, les collègues ne peuvent plus être accueilli sans un minimum de commodités. En 2018, Il n'est pas normal qu'il n'y ait pas de prise télé, de stores occultant, d'isolations thermiques ou de climatisations dignes de ce nom.

L'ouverture de Pondorly, certes précipitée malgré un retard de livraison, permet d'accueillir 5 unités sur le site dans une structure où la chambre individuelle est la généralité, cependant plusieurs problèmes, survenus encore récemment, nous laisse penser qu'un besoin régulier d'attention est incontournable, nous renouvelons notre demande de visite du CHSCT CRS sur le site.

Durant ces 4 années, certains signes forts ont été donnés avec la mise en place d'un contrôle légionellose régulier ainsi qu'une fiche réflex, le point de rassemblement et la formalisation du lieu de stockage du cahier d'hygiène et de sécurité.

A l'occasion de ce mandat, divers sites ont été visités par la délégation : le PC Autoroutier de Saint Denis, la Direction zonale Nord et ses structures, les CRS 02, 53 et 55.

Des rapports de visite ont été rédigés à chaque déplacement.

En matière de réalisations de travaux, il est à souligner les efforts d'entretien nécessaires, engagés sur le cantonnement de Debrousse malgré un investissement quotidien du casernier.

Un effort a été consenti quant à la dotation de moyens de protection néanmoins nous sommes toujours dans l'attente du nouveau gilet tactique.

La Direction centrale a mis en place le Plan de Prévention des Risques Routiers, on ne peut que s'en féliciter sachant que les organisations syndicales y ont été associées. Cependant et nous l'avons dénoncé, il est loin d'être appliqué : usage abusif de l'avertisseur sonore pour rejoindre ou quitter le lieu d'emploi, vitesse excessive, non respect du code de la route...

Une note visant la surcharge des véhicules a été rédigée par la Direction Centrale, les préconisations sont pourtant claires : alléger les véhicules, utiliser le bus VX16.

La sécurité du personnel a été prise en compte mais cette note rencontre des difficultés à être appliquée par la hiérarchie. Les unités attendent avec impatience le VAAT (véhicule armement et appui tactique) qui viendra palier cette problématique de surcharge.

L'UNSA FASMI tient à rappeler que les réunions RPS doivent se tenir annuellement et qu'il est incontournable que tous les acteurs soient présents. La campagne d'avancement 2019 vient d'être lancée, source de questionnement pour de nombreux collègues qui s'interrogent sur le choix de devoir changer d'unités et l'incidence sur leur vie familiale. Il en est de même pour les divers mouvements de mutations. L'UNSA FASMI demande à ce que les retours valises soient traités en amont pour les candidats qui n'étaient pas statutaires à la mutation et qui le seront au moment de l'affectation des fonctionnaires ayant pris leur avancement. Cette mesure permettrait ainsi de pouvoir revenir dans leur compagnie sans être lésés par les ouvertures de poste sur la campagne d'avancement.

Nous souhaitons une nouvelle fois mettre en avant le travail de nos collègues agents et assistants de préventions. Au regard de la qualité des documents fournis, nous pouvons en déduire que tous les intervenants du CHSCT y portent l'attention requise pour la bonne mise en œuvre. L'UNSA FASMI demande que tous ces acteurs soient valorisés et récompensés comme il se doit, nous faisons l'amer constat d'un désintéressement dans cette charge de travail supplémentaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

**La Délégation UNSA FASMI**